



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015
ADOPTION DU BUDGET 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 7 décembre 2015 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

La mairesse présente les points saillants du budget 2016 et expose les prévisions budgétaires ainsi que le programme triennal pour les années 2016, 2017 et 2018.

RÉSOLUTION 2015-12-745
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'adopter les prévisions budgétaires 2016 de la Ville de Boisbriand, prévoyant des revenus et des dépenses de 61 740 0000 \$, ainsi que le programme des immobilisations pour les années financières 2016, 2017 et 2018, conformément aux dispositions des articles 473 et 474 de la Loi sur les cités et villes.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur André Bordeleau
- PTI - Fonds de carrières et sablières;
- Augmentation de 2,7 %.

RÉSOLUTION 2015-12-746
SUSPENSION DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE suspendre la séance pour quelques minutes.

Adoptée

La séance est ouverte à nouveau à 20 h 10.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS (suite)

Monsieur Martin Drapeau

- Poste « Sécurité publique »;
- Report de projets;

Madame la conseillère Lori Doucet quitte la salle des délibérations pour quelques instants.

Monsieur Martin Drapeau (suite)

- Surplus accumulé;
- Train de banlieue.

Madame la conseillère Lori Doucet participe à nouveau aux délibérations du conseil.

Monsieur Ferland

- Service d'incendie
- Mise en commun des Villes de la MRC.

Monsieur le conseiller Érick Rémy quitte la salle des délibérations pour quelques instants puis participe à nouveau aux délibérations du conseil.

Monsieur Corbeil

- Changement de l'éclairage à l'aréna – 300 000 \$.

Monsieur Patrick Thifault

- Piscine municipale – Coût de 330 000 \$;
- Augmentation 2,7 % et taux des villes voisines.

RÉSOLUTION 2015-12-747

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE lever la séance à 20 h 35.

Adoptée